# c'est



www.denierchti.fr









# Où va mon don au Denier?

Savez-vous que l'Eglise ne reçoit aucune subvention de l'Etat ou du Vatican pour assurer son fonctionnement?

Le Denier de l'Eglise est la principale ressource du diocèse d'Arras. Son but est de faire face aux « frais de personnel » de l'Eglise catholique dans le Pas-de-Calais : vie matérielle des prêtres en activité, frais de résidence en long séjour des prêtres âgés, salaires et charges sociales des employés laïcs (animateurs laïcs en pastorale, administratifs), frais de formation des séminaristes...

Le Denier de l'Eglise est aujourd'hui insuffisant pour couvrir ces besoins. Tous les catholiques, pratiquants réguliers ou occasionnels, sont appelés à participer.

# De quoi vivent les prêtres et les salariés de notre diocèse?

Faux Vrai

De financements publics

Des subventions du Vatican

Des quêtes du dimanche

De notre don au Denier

#### En tant que donateur habituel au Denier. vous avez peut-être déjà reçu un courrier personnel.

Ne tenez donc pas compte du présent appel mais aidez-nous à diffuser ce tract à l'un de vos proches qui ne connait pas encore le caractère vital de la collecte du Denier!



#### Association Diocésaine d'Arras

103 rue d'Amiens • BP 1016 • 62008 Arras Cedex

Tél.: 03 21 21 40 85

Site: www.arras.catholique.fr

# oonerc'est...









# espérer

Eveil à la foi, aumôneries, célébrations, rassemblements... les catholiques sont nombreux à témoigner de leur Foi à travers leurs prières et leurs engagements. L'Eglise porte cette espérance depuis plus de 2 000 ans, notamment grâce à l'action des prêtres et des laïcs engagés au service de la mission.

# s'enrichir

Accompagner les personnes en difficulté, être à l'écoute des plus fragiles, accueillir chacun, soutenir les personnes qui connaissent le deuil... Le service est au cœur de la mission de l'Eglise avec notamment la pastorale de la santé et les mouvements d'apostolat, des projets de solidarité portés par nos paroisses, la disponibilité de l'ensemble des prêtres pour écouter et accompagner ceux qui en font la demande.

# accueillir

Mariages, baptêmes, confirmations, ordinations... Tout au long de l'année, des personnes se préparent à ces sacrements et s'engagent ainsi dans la vie sous le signe de Dieu. Des prêtres et laïcs sont disponibles pour accueillir ceux qui le souhaitent dans leur cheminement spirituel.

...et donner, c'est faire vivre notre Eglise!

# Monseigneur Jean-Paul JAEGER Evêque d'Arras, Boulogne et Sgint-Omer



## Chers amis,

En mourant sur la croix, le Christ a donné sa vie pour l'humanité. A sa suite, nous sommes invités à donner: donner de notre temps et de nos talents, donner aux autres et donner de nous-mêmes pour faire vivre la grande communauté des chrétiens.

Donner aussi notre contribution financière pour permettre à l'Eglise de remplir ses missions : annoncer et célébrer la Bonne Nouvelle, accueillir tous ceux qui frappent à sa porte, servir tous les hommes, en particulier les plus fragiles.

Chaque année, nous sommes donc appelés à renouveler notre don au Denier. Il est de notre responsabilité d'assurer un traitement juste à tous ceux qui servent l'Eglise.

Je connais les difficultés que beaucoup de familles traversent actuellement. Alors, je vous le redis : tout don, même modeste, nous est précieux. Plus qu'un soutien financier, votre don est un véritable acte de foi et marque votre attachement à la famille des catholiques.

Soyez remerciés pour votre engagement aux côtés des prêtres et des laïcs salariés de notre diocèse.

Je vous prie de croire, chers amis, en ma prière pour vous et vos proches.

July

# En 2013, je donne pour faire vivre notre Eglise!

#### Combien donner?

(et je remplis le verso de ce bulletin)

A titre indicatif, la contribution moyenne dans le diocèse d'Arras est de 100 €. Mais tout don, quel que soit son montant, est important.

## Oui, je donne au Denier

la somme de€	
par chèque (à l'ordre de l'Association Diocésaine d'Arra	S
n en espèces	
le choisis le prélèvement automatique	



Je peux aussi faire un don en ligne sur : www.denierchti.fr

# Déduction fiscale avantageuse

Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts égale à 66 % de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Vous recevrez à cet effet un reçu fiscal.

Nom	
Prénom	
Adresse	
Code Postal	Yille
Paroisse de	
Téléphone	

Conformément à la loi du 601.78 relative à l'Informatique, sux Fichiers et aux Libertés, vous conservez un droit d'accès et de rectification sur notre fichier. Le diocèse s'engage à ne pas ceder, à des firs commerciales, toute information vous concernant.

### Les grands avantages du prélèvement automatique

- Le prélèvement permet de mieux répartir votre soutien. Il est plus aisé, par exemple, de donner 15 € par mois que de faire un chèque de 180 €.
- Il favorise une meilleure gestion de votre trésorerie et de celle du diocèse.
- Il peut être interrompu à tout moment sur simple demande de votre part à l'Association Diocésaine d'Arras par courrier.

Très important

de joindre à cet imprimé un Relevé d'Identité Bancaire

N° national d'émetteur

#### Autorisation de prélèvement

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant des avis de prélèvement établis à mon nom qui seront présentés par l'Association Diocésaine d'Arras.

Nom, prénom, adresse du débiteur				
Comp	te à débiter			
Etablis. Guichet	N° de Compte C	lé RIB		
Désignation de l'organisme encaisseur				
Association Diocésaine d'Arras 103 rue d'Amiens • BP 1016 • 62008 Arras Cedex				
Nom et adresse de l'étab	lissement du compte à débit	er		
le vous autorise à n	rélever sur mon compte			
, o a muse ise u pi	or sar mon compte			
la somme deeuros	O chaque mois O chaque trin	nestre		
Fait à :	le	2013		